L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 30 DECEMBRE 1844.

PAR MAGNE & WEISSE.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal quotidien, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—[illegible] par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considéré comme une nouvelle annonce. [illegible] lignes ou moins.

ABONNEMENS par l'année aux annonces. Les artisans et marchands en détail, etc., les Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, les encanteurs, bateaux et bateaux à vapeur, ou les [illegible] [illegible] abonnement [illegible] d'avance.

[illegible]

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles seront [illegible] par carré pour chaque insertion.

[illegible]

AVANCES D'ARGENT.

[illegible] avances libérales seront faites sur les consignations [illegible] nos amis du Nord, Charleston, Savannah [illegible]
WOOD & SIMMONS.

[illegible]
WOOD & SIMMONS.

[illegible]
[illegible] CHERAN & Co.

A [illegible] avances libérales [illegible]
[illegible] & Co.

[illegible] Hambourg, Anvers et Gènes.
A. GORDON, WYLIE & Co.

[illegible] BUCHANAN, [illegible] M. F. Fowler, à Boston.

D [illegible]
CHARLES DUFOUR.
11 Conti

R [illegible]
LOANE & FROIS.
[illegible] rue des Chartres.

A [illegible]
JOHN EGERTON.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
[illegible]

SERGENT & DEP... [illegible]
O [illegible]
WILLIAM DAVIDSON & CO.
CONSIGNATAIRES COMMISSIONNAIRES.

[illegible]
[illegible] rue du Canal.
L E Dr. MACAULAY prévient respectueusement les [illegible] éducation [illegible]

CURE RADICALE DES CORS.
L E Dr. ROSENBERG [illegible]

L [illegible]
Havane, septembre 1844.
3 déc—6m LINO QUIROS & Co

DEPOT DE GLACES
FRANÇAISES ET MIROIRS D'ALLEMAGNE
[illegible] Royale, No. 47.
V ENANT [illegible] d'importation [illegible] portraits [illegible]

L. ROSSI,
DROGUISTE ET PHARMACIEN,
[illegible] en détail,
A L'ENSEIGNE DU MORTIER D'OR.
[illegible]

C HAUDIERES A SUCRE.—Un assortiment complet [illegible] Stewart & Dick, de Tennessee, [illegible]
J. U. LAVILLEBEUVRE,
140 Commune

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.
M [illegible] Norbert Lauve [illegible] conditions [illegible]
OMER LAUVE

ESPRIT DE GAZ ET HUILE CHIMIQUE
De première qualité.
L ES soussignés préviennent le public qu'ils ont constamment [illegible] gallons [illegible]
S. MASPEREAU & Co
rue Conde No. 22

LEÇONS A DOMICILE.
M G. BELLANGER, [illegible] sous la direction [illegible] institution [illegible] M. Victor Hébert, [illegible] de Chartres 31 oct—6m

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.
L E soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 142, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitans sucriers pour la vente de leurs récoltes.

Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas il fera des avances libérales à ceux qui le désireront.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, gueules de fourneaux et grilles de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville.
19 nov J. U. LAVILLEBEUVRE.

AVIS AUX HABITANS, TONNELIERS ET CHARRONS
—Les soussignés ont à vendre les articles suivants:
75 000 cercles de barriques, en hickory.
30,000 cercles de tierçons et barils,
40 paires, moyeux à rayons
100 do axes de charrettes et drays,
250 essieux en hickory,
30 000 barils charbon Pittsburg, Anthracite et Canal [illegible] qu'ils vendront à bas prix pour du comptant
TURNER & KENNEDY
Chantier de Bois et Charbon
14 déc—30 114, rue des Magasins

VINS, &c.
—Les soussignés offrent à vendre, les articles suivants en débarquement de la barque Juno, capitaine Drake, de Bordeaux:
100 barriques Vin St. Julien, 20 demi [illegible]
[illegible] Valence;
[illegible] Léoville, 36 demi do sauterne;
[illegible] Pauillac Médoc,
[illegible] vin,
24 caisses d'une douzaine, Liqueurs douces assorties;
20 do do crachons Curaçao;
30 do do flasques Maraschino;
30 do do [illegible] à Fraise à l'eau de vie;
2 do de 24 paniers Anisette fine;
4 [illegible] dragées.
Et un assortiment de cartonnages de fantaisie, élégants et convenables aux Etrennes.
24 déc REYNAUD & FALLON,
84 Tchoupitoulas.

Marchandises Sèches.

MARCHANDISES POUR ETRENNES.
C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, enseigne Douane, a réduit ses prix dans un grand nombre d'articles pour étrennes et invite le public à venir les examiner:

Indiennes, mousseline laine, cachemire d'Ecosse, Alpacas, mérinos, draps Thibet, bavarèsiennes très riches, bombazines, alépines, &c. &c. de toutes les couleurs et des derniers dessins, récemment reçues des encans de New-York, à vendre à très bas prix. Aussi—un assortiment de châles, mouchoirs, foulards, gants, rubans, &c.

Il vient de recevoir des robes brodée très riches et jolies pour bals et parties, qu'il vendra à très bas prix. 21 déc

ARTICLES DE NOUVEAUTES, EN FER.
NEW-YORK.
S ELLMAN, ALLEN & Co., propriétaires des forges où se fabriquent ces ouvrages, ont à grands frais établi une superbe machine pour exécuter d'après un bon goût et avec les meilleurs matériaux, des machines et bouilloires à vapeur, des moulins à sucre, des cylindres et des chaudières [illegible] des presses hydrauliques et à vis, et généralement tous les objets de fonte.

Les habitants et autres, sont respectueusement priés de venir examiner leurs plans, &c. au No. 35, rue du Camp, Nouvelle-Orléans.
E. SMITH & Co., Agents,
qui ont constamment en vente, des thermomètres à [illegible] 7 [illegible]

C. YALE Jr.,
No. 13, RUE DE CHARTRES, NLLE. ORLEANS.
Marchandises—Fantaisies.
I NFORME respectueusement les acheteurs de cette ville, ainsi que ceux de la campagne, qu'il offre en vente un assortiment de marchandises riches et nouvelles, qu'il a achetées dernièrement aux grands encans de New-York et ailleurs

AUX PLUS BAS PRIX,
et dans les termes les plus favorables. Son assortiment consiste en partie des articles suivants, savoir:

SOIERIES:
Soie de Paris, brochée et bariolée, nouveau genre; un assortiment riche et complet de soie façonnées et rayées; soie [illegible], noire et couleur; soie d'Italie et gros de Suisse, et tout bleu, satin rayé, noir et couleur, pour robes.

ARTICLES POUR ROBES:
Cachemire d'Ecosse, des derniers goûts, mousseline de Paris, de toutes qualités; Alpacas, unie et façonnée; mérinos et bombazines; crêpe de laine, parisiennes et organdis; robes en mousseline suisse, brodées et à jour, pour bals.

AUSSI:
Un grand assortiment de shawls; mouchoirs fantaisies, etc. etc.

RUBANS:
Rubans nouveautés, en taffetas et satin, pour chapeaux et bonnets, gants et mitaines de tout genre et qualité, bas de laine, cotons, soie et en coton.

AUSSI:
Un assortiment supérieur de jaconat et précale, uni, rayé et façonné.

DENTELLES:
Dentelles fil et imitation, toile d'Irlande, etc. etc. Avec un assortiment complet de chapeaux, fleurs artificielles, avec un assortiment général d'articles pour modistes.
27 déc

EN LIQUIDATION.
VENTE A GRAND-RABAIS.
25 à 30 pour cent au dessous des prix à toute de la Nlle Orléans.
ASSORTIMENT CONSIDERABLE D'HABILLEMENT D'HIVER.

L INGE fait et autres marchandises pour hommes, pour [illegible] et enfans, reçus par les navires Norman et Sea [illegible], du Havre, maintenant en débarquement et à vendre au cheap cash store de LOISON & SILVESTRE, rue de Chartres, No. 86.

Toutes ces marchandises ont été choisies à Paris d'après les dernières modes et forment l'assortiment le plus complet en ce genre offert au public de la Nouvelle Orléans; la [illegible] qualité des marchandises et la grande réduction de prix à laquelle elles sont cotées feront reconnaître aux personnes qui les examineront que nulle part ailleurs elles ne pourraient se pourvoir aussi avantageusement.

Les principaux articles sont:

HABILLEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES:
[illegible] de drap Castor, diamant, pilot, satin laine noir, mélangé, carreaux et autres sortes d'étoffes, Tweeds, sacs, coats et [illegible] pour magasins et comptoirs, habits de drap noir, [illegible] Redingotes de drap noir et autres de [illegible]. Pantalons de Casimir noir et nouveautés du dernier goût à $5 et au-dessus. Pantalons de Casimir ordinaires à $4 et 5.

Gilets de cachemire, velours, satin noir, bombazine, soie à dessins à la mode, un assortiment des plus de 1500.

Chemises de toile très belles, devant en toile et de coton;

Caleçons et chemises de peau, en flanelle, tricot de laine, de coton et de soie et en étoffe de coton

Chaussettes et bas longs tricottés, à la main, et plus de 1000 douzaines chaussettes en diverses, en mérinos, laine d'agneau, soie et en coton écru et blanchi, de toutes qualités.

Paletots et vestes peluche, tricottés.

Bretelles en gomme élastique, assortiment complet avec aussi des bretelles d'un nouveau genre très élastiques, le tout fabrication.

Cravates et écharpes en soie, satin noir, et à dessins des plus nouveaux.

Cols satin et bombazine à ressorts de cravates et nœuds à écharpes, cols de chemises.

Un très bel assortiment de plus de 500 pièces de foulards Pongés, Bandanas, Corahs.

Spitalfields & Bird Choppas de l'Inde, de la plus belle qualité et très beaux dessins.

Mouchoirs de batiste, gants de chevreaux, de daim, de mérinos et autres.

Robes de chambre ouatées, d'étoffe à châles de cachemire, d'indienne et autres.

HABILLEMENS D'ENFANS ET DE JEUNES GENS.
Tout ce que l'on peut désirer en ce genre de toilette, habits, redingotes, pantalons, gilets, cravates, chaussettes, bretelles, gants, &c.—ainsi que chemises pour jeunes gens de 10 à 16 ans et de petites chemises d'enfans de deux ans.

ARTICLES POUR TAILLEURS ET MARCHANDS.
Outre ceux qui précèdent, que les soussignés offrent à vendre en gros à très bas prix, ils ont spécialement pour Messieurs les tailleurs et marchands, du drap noir, castor, noir et nouveautés du dernier genre; velours noir, satin à gilets; soie noire à coudre de la plus belle qualité, cordonnet, serge à doublure de 30 pouces de large, étoffe très fine et brillante pour doublure de paletot, plus satin sergé, fil noir, boutons et un grand nombre d'autres articles à vendre pour comptant par
LOISON ET SILVESTRE.
18 déc Rue des Chartres No. 86

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres, 123, entre Conti et St. Louis.
L ES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Marengo, Sea Lion, Nashville, De Soto et Vesta, du Havre, les articles ci-après choisis par l'un d'eux à Paris, pendant son séjour à Paris:

DRAPERIE.
Drap noir extra laine—Cachemire—Drap noir Exposition de 1844—Drap bleu de roi et bleu marine—Drap vert russe et vert de Crimée—Drap bronze et bronze d'Orléans, nouveau—Drap taupe d'Espagne et grenat—Drap lavande et plume d'or—Drap pilote, castor et imperméable.

CASIMIR
Satin laine, noir, uni et façonné—Casimir mirobolant—Casimir à rayures à carreaux—Casimir véritable élastique, nouvel article—Casimir Jockey Club—Casimir divers couleurs, grande nouveauté.

SOIERIE.
Serge noire, double force—Serge cuite—Serge façonnée; Satin grec et velours de toutes couleurs—Satin noir, uni et façonné pour gilets—Ouatine, nouveau genre, gros grain et drap de soie—Satin napolitain—Cravates et écharpes satin, dessins nouveaux, à la Polka et renaissance.

CONFECTIONS
Faites dans les ateliers des premiers tailleurs de Paris.
Habits, nouvelle coupe—Redingottes habillées—Habits [illegible]—Paletots nouvelle forme des plus riches—Paletots [illegible] Mackintosh—Paletots drap caoutchouc doublés en soie—Paletots tweeds imperméabilisés—Pardessus, étoffes nouvelles.

GILETS.
Cachemire à raies et à carreaux—Satin noir uni et façonné—Valencias, unis et brodés à l'aiguille—Forme châle—Forme à simple châle—Forme double châle—Forme droite à petit collet—Forme moyen âge.

PANTALONS.
Coupe tout nouvelle, de diverses étoffes et nuances des plus variées.

CHEMISES
Confectionnées d'après les patrons les plus nouveaux et à petits plis—Caleçons tricot à corset—Gilets flanelle nouvelle coupe.

Bretelles soie gomme élastique, gants Jouvin, Chapeaux Fisaut, mode renaissance, Parapluies soie cuite; cannes à parapluies, faux cols, collets sans couture pour dames, et une infinité d'articles nécessaires à la toilette d'un fashionable.

Egalement, un assortiment de fournitures pour tailleurs. 16 nov CORDEVIOLLE & LACROIX.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
Magasin d'Habillements, en gros et en détail,
No. 35 rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée.
E N outre de leur stock précédent, ont reçu par les navires Alfred, Alabama, Colombo, Yazoo, Empire et Cincinnati, l'assortiment ci-après d'HABILLEMENTS FAITS, qu'ils offrent à très bas prix, pour du COMPTANT.

PALETOTS ET LEVITES
En drape bleu, blanc, vert-poir, bleu flessigne, et drap-pilot, gris, en Lowell jeans, Kentucky jeans, ou casimir croisé, uni et rayé

HABITS ET LEVITES.
En drape français, anglais, allemands et américains; bleus, bleu-verts, bleu invisibles, verts, bruns et couleur d'or.

PANTALONS—En casimir français et anglais, noir uni, couleur chevreau, unis, rayés et bleus; en Kersey, Lindsey, Kentucky jeans cotonnade et casimir satine.

GILETS—A cols retournés, croisés, en soie, velours et drap; noirs et à dessins, cachemire fantaisie, velours laine, satin noir, uni et à dessins; piqué de Marseilles, bombazet noir.

CHEMISES ET CALEÇONS—En toile d'Irlande, toile écrue, coton, calicot, gings, flanelle Canton, laine d'agneau mérino et coton, cols de chemise, écharpes en satin, cachemire, riches; bretelles en gomme élastique, cols, gants, bretelles coton et autres; 300 douzaines chaussettes d'enfans, en vesse-marin, drap et étoffe du Japon.

HABILLEMENTS D'ENFANTS—Paletots et Lévites, Gilets et Pantalons de tout genre.

Les habitants marchands et pacotilleurs trouveront leur avantage en venant examiner ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. 7 nov

R EÇU par les derniers arrivages d'Europe et du Nord et à vendre à très bas prix par les soussignés:

Couvertures en laine mérinos 5, 10 et 12 points, dito en coton mollêton, cotonnade française, dito façonnées, draps noirs et de couleurs, casimir de toutes qualités, dito noir satin, nouveau pour pantalon, mousseline laine nouveaux dessins, dito 4|4 noir noir et bleu, dito couleurs, unies et moirées, cachemire d'Ecosse, alépine, bleu, rose, violet et autres couleurs, satin rouge pour meuble, dito lilas, satin chamois et unis aussi pour meubles, dito gris, bordures chamois bleu et rouge, ombrelles en soie, gilets, [illegible] brochées, dito pour enfans, parapluies 26, 28, 30 et 32 pouces, agrafes blanches et argentée par petites boîtes, rubans velours à raies roses et lisse, service de table unie et damassés, passementerie soie, chevillettes simples, doubles, à coquilles et perlées, frange noire, cordillères noires et en couleurs, soie à coudre, boutons en soie et cordonnet en couleurs assorties, nouveaux modèles, bretelles en gomme élastique de toutes qualités, dito en coton, mouchoirs fil [illegible], dito pour enfans, mouchoirs batiste blancs et imprimés à vignettes, dito à jour et à rivière, dito Ecossais [illegible] nouveau genre, foulards en soie nouveaux dessins, bas de soie, [illegible] écoffe, dans bas de soie et filoselle pour hommes, bourre de soie en filet, soie et filoselle en couleurs, bas de laine d'Ecosse unis et brodés, gants en filets, mitons en fil et soie, victoria, à franges &c. dito à la main et à filer, cravates soie longues, de satin noir, dito en taffetas 36 [illegible] 36 pouces.

Châles camel-on laine, dito Thibet imprimés, dito en cachemire, châles satin noir à carreaux, dito laine [illegible] [illegible] couleur, nouveaux genres, cravates [illegible] pour dames; velours en soie et en coton couleurs assorties, gros de Naples noir et blanc, [illegible] moiré pour et en couleurs, marcelines en nuances assorties, pékin noir, rayé et moiré blanc, rose bleu, &c., gros de Naples et satin noir et blanc, marcelines de toutes couleurs, rubans, satin noir, no. 1 1|2 à 9, dito taffetas noir noirs et couleurs, gants en soie noires et en couleurs, serge noire, peaux soie noire et couleurs, lustrine noire 36 et 40 pouces, crêpe noir et blanc, damassé canon de toutes couleurs, flanelle laine, unie et croisée, poupées en peaux, toile crétonne, boutons en soie et de toutes largeurs, dito pour [illegible], dito en soie et en corne moulée, &c. fraperie, galons et rubans fil, peignes à rattaper et à chignons, eau de Cologne par flacons de litre et demi litre, crème de Perse, cold-crème, crème de concombre, savons &c. &c.

Un joli assortiment de marchandises américaines telles que coton blanc et écru, indiennes, cotonnades bon teint à carreaux, Kentucky jeans, &c., &c. Un assortiment de bas et chaussures, laine, coton et mérinos, chemises en coton tricotés &c., &c. SORDEKES & Co.
9 [illegible] 14, rue du Canal

M ARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont à vendre de jolies indiennes à 22 sous un quart la yard; [illegible] couleurs garanties, à 10 cents;
[illegible] de supérieures, à 12 1|2 cents:
[illegible] 4|4 de large, à 20 cents;
[illegible] fini caisses 4|4, à 25 cents;
Mousseline de laine nouveau style, à 26 et 27 1/2 cents;
Cachemire d'Ecosse, de 57 1/2 à 71 cents;
Aussi qu'une variété d'autres marchandises, à vendre également à bas prix.
26 nov HOWOD & DAVIS, [illegible]

Banque de la Louisiane,
Nouvelle Orléans, 23 décembre 1844.
C ETTE banque sera fermée les mercredis 25 du courant et 1er et 8 janvier. Les billets qui seront dûs ces jours là devront être payés les mardis précédens.
24 déc WM. E. LAVERICH, caissier

BANQUE DE CITE.
Nile Orléans, 19 déc 1844.
C ETTE banque sera fermée mercredi prochain 25 courant, (jour de Noël) et les premier et 8 janvier prochain. Les billets et notes échéant ces jours-là devront être payés la veille desdits jours. M. J. PALFREY,
24 déc Caissier

COMPAGNIE DU RAIL-ROAD DE CARROLTON.
Nlle Orléans, 20 décembre 1844.
U NE élection de sept directeurs, pour l'année qui va commencer, aura lieu au bureau de cette compagnie, encoignure Canal & Carondelet, lundi, 6 janvier 1845 de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Par ordre, ADOLPHE LAYET,
21 déc Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Pontcartrain.
L ES actionnaires de cette Compagnie sont, par le présent, avisés qu'une élection de sept Directeurs pour servir pendant l'année 1845, aura lieu au Bureau de la dite Compagnie le 6 janvier prochain de 10 heures du matin à 2 heures P. M.
Par ordre TH. GUENNON.
26 déc 8

LIVRES! LIVRES!! LIVRES!!!
E N vente chez ALFRED MOREL, libraire, au No 139, rue Royale, le grand assortiment dont suit la nomenclature et qu'il offre aux amateurs à des prix excessivement modérés:

Pour étrennes, les ouvrages suivants richement reliés et magnifiquement illustrés par les premiers artistes de Londres et de Paris; à savoir: La Morale Merveilleuse, l'Espagnole, l'Italie Méridionale, l'Education Maternelle, la Couronne des Saintes Femmes, Coutumes et Usages de tous les peuples, Portraits de Femmes, Keepsakes, etc., etc.

Une nouvelle collection de tous les albums, livres récemment édités par Desrez; livres de droit et de médecine anciens et nouveaux.

Tout ce que l'on peut désirer en fait d'ouvrages de piété dans les plus splendides reliures en velours rehaussé d'or et d'argent, sortant des ateliers de Simier ou de Leon Curmer.

Aussi—Les classiques français et anglais, latin et grecs en tout ou en partie

A constamment en magasin un assortiment de papiers peints pour appartemens dont on ne saurait trop inviter les gens de goût à venir admirer le délicieux choix. On croit à propos d'en donner ici les prix:

Papiers communs, de 10 à 15 cents, de glacés de, 25 à 50 cts; bordures veloutées, de $1 25 à $4; de imitation velours de 50 cents à $1 23 déc—13

L E soussigné offre à vendre dans son magasin, rue Royale No. 116 d'importation directe de Bordeaux, par les navires Alexander, Columbus et Nautilus, et de Marseille par les navires Talma et Oregon:
25 barriques vin rouge Léoville Médoc........1841
25 Do vin rouge St. Julien Médoc........1841
30 Do vin rouge Vieux Margaux........1825
25 Do vin rouge Blanquefort........1841
74 caisses vin rouge vieux Médoc des années 1834 et 1839, de 1 et 2 bouteilles
100 paniers bouteilles vides,
100 caisses absynthe suisse première qualité,
200 paniers huile de Marseille, grandes bouteilles,
100 caisses liqueurs de Marseille,
50 caisses Curaçao et Marasquino 1ère qualité,
200 caisses Olives verdales, câpres et cornichons,
3 balles amandes à la dame,
200 futs vin de Porto,
190 futs vin de Madère,
[illegible] barriques vin rouge de Bordeaux dans le prix de 19 et $30 F. LONGIS,
24 déc 116, Royale

L E soussigné informe les marchands de la ville et de la campagne et le public en général, que devant partir pour le Nord à la fin du mois prochain il vendra de ce jour à cette époque, au comptant ou pour du papier négociable, et à très bas prix, les articles qu'il a reçus récemment importés de Paris et qui consistent en:

Draps, casimirs, satin laine, étoffes à gilets, serge noire, cravates satin imprimé, de en gros de Naples et en cachemire, cachemire d'Ecosse, mousseline laine, gros de Naples noir, dentelles châles satin, de satin laine damassé, de cachemire, mousseline laine fichus en [illegible] et en barège peintes andalouses, bonnet de soie noire, gants de peau, de soie et de laine pour hommes et pour femmes mitons de de mouchoirs de batiste, de en fil, blancs et en couleur, foulards, ombrelles, cols garnis pour dames, fillettes et garçons capotes en soie pour enfants dalmas, poupées, taffetas ciré, tapis ronds pour table, lustrine rouge p'r meubles, corsets, cordons p'r corsets, bas de fil, bas de, de en coton, blanc, gris et bleus pour femmes filettes et enfants, demi bas pour garçons et pour hommes, Le Rennes, colliers, boutons de toutes sortes, galons de toutes largeurs, plumeaux, balais, fil de couleur, ciseaux, anneaux à rideaux, jeu, peignes en buffle et en corne, épingles et aiguilles, eau de cologne, extrait d'odeurs, savon crème de Perse, etc., etc., etc.
23 déc—15 BORDE, aîné, 67 Chartres

HABILLEMENS FRANCAIS.
BATAILLE & BIGEY,
46, rue de Chartres, encoignure Bienville.
O FFRENT en vente leur Nouvel Assortiment de Marchandises Françaises, reçues par les derniers arrivages, et principalement par le ship Louis, venant du Havre. Cet assortiment, se composant de tous les articles nécessaires pour la toilette des Messieurs et des Enfans, a été confectionné par d'excellens tailleurs, et les formes sont des plus à la mode en ce moment à Paris.

Desirant satisfaire leurs habitués et le public, B. & B. vendront leurs articles à des prix aussi réduits que dans aucun magasin de la Nlle Orléans. Ayant plusieurs autres magasins à la campagne où s'écoule la balance de leur stock à la fin de chaque saison, ils sont toujours à même d'offrir des articles nouveaux et de première fraîcheur, savoir:

Paletots drap fin castor, pilote, castor, tweed, &c.
Redingotes drap noir fin et en couleur, de toutes sortes très larges, comme la mode.
Habits de mode et pour bal, très soignées pour le genre et la qualité.
Pantalons fantaisie raies et carreaux dito en casimir noir, à tous les prix.
Gilets cachemire, soie, satin, casimir, de quatre formes différentes.
Manteaux ronds et manteaux très élégants.
Robes de chambre nouvelles, doublées en laine et soie et Pantalons à pieds, aussi pour la chambre.
Chemises toile, devant en toile et en flanelle, Caleçons tricot en coton et en laine, Bretelles de toutes qualités, Chapeaux soie et feutre, Parapluies coton, soie et acier, Gants chevreau noire et couleurs, Cravates noires, satin, fetta, gros grains, satin et fantaisies, longues et carrées, Foulards, &c.
Un superbe assortiment d'Habillemens pour jeunes gens et enfans, tels que Paletots, Redingottes, Manteaux, Pantalons, Gilets, &c., aussi à très bas prix. 28 oct

TALAMON FRERES,
Rue de Chartres No. 44
O FFRENT à vendre en débarquement du navire Kingdom, arrivant du Havre:
Bordeaux bretelles, [illegible],
2 caisses poupées en peau, de toutes grandeurs,
2 do do en bois, do
10 do do habillées,
Un joli assortiment de sacs en velours,
Un assortiment complet de boutons en jais,
1 ballet fil écru à coudre noir et en couleurs,
1 caisse rubans satin de No 1 à 12,
1 caisse coussins blanche en fil,
3 caisses crême de Perse,
2 do couverts en fer battu,
1 do cuillères seules en fer battu,
1 do couverts en composition.
19 déc

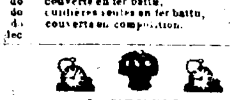

J. FEYTIL,
Encoignure Conti et Chartres,
A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'arriver du Nord avec un BEL assortiment de Montres, Pendules et Bijouteries, qu'il vendra à des prix très modérés, tous ces articles ayant été confectionnés d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière. Il a reçu également de France un beau choix d'articles convenables pour étrennes.
De plus, fourniture d'horlogerie en tout genre.
14 déc—17

TABLE D'HOTE ET RESTAURANT.
Tenu par FERTE,
Rue Bienville, No 23, entre Vieille Levée et Chartres.
O N trouvera dans cet établissement, où rien n'est négligé pour satisfaire le public, au rez-de chaussée—Restaurant à la carte, servi avec toute la promptitude possible
Au premier—Table d'Hote, à 30 cents par repas, ou $150 par semaine
Les mets et les vins, sont choisis avec le plus grand soin.
On porte en ville. 14 déc—30

VINS SUPERIEURS.
W ILLIAM W. BONNIN, agent de Messrs. S. Stock & Co., marchands de vins, à Paris, et successeur de feu Dominique Lynch de New-York, étant de retour de France, offre à vendre les VINS ci-après décrits, de qualité supérieure et importés directement par lui, savoir:
Brane Cantenac, 1840 en caisses de 6 douzaines.
Do do 1838 do
Grand vin Léoville, 1838 do
Chateau Lafitte, 1840 do
St. Julien, Sauterne, Médoc, et eau de vie de Cognac en barriques.

Wm. B. Bonnin offre en quantité à la convenance des acheteurs, du CHAMPAGNE, marque "Cordon bleu" venant de la maison de S. Stock & Co. dont la supériorité lui a donné une grande renommée aux Etats Unis. Il saisit cette circonstance pour avertir que l'on fabrique en France du vin portant la même marque et que l'on expédie aux Etats Unis. Le seul véritable champagne est celui qui porte la même enveloppe, sur le bouchon.

Les seuls importateurs directs aux Etats-Unis sont MM. Barclay & Livingston, à New York et le soussigné en cette ville. S'adresser à
A. GORDON, WYLIE & Co. 91 Bienville
ou à W. W. BONNIN, agent.
11 déc—90 Maison Waverly, rue du Canal

AVIS.
L E soussigné prévient le public, qu'il se chargera cette année de la musique pour bals de Société, sérénades, musique militaire, &c.

Il se propose aussi de donner des leçons de musique, chez lui, en ville, et d'arranger la musique pour tous instruments.

Il sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public.

S'adresser chez M. T. E. Benoit rue de Chartres, No. 78, ou à son domicile, encoignure St. Pierre et Bourbon, au 1er. F. KROLL. 29 oct—3 m.

O N demande une bonne repasseuse qui connaisse bien son état. Un bon prix sera payé, s'adresser à
4 déc. M. MCNDELET & Co, 150 Chartres

H UILE à lampe perfectionnée, à vendre en gros et en détail chez J. CLAUZURE,
24 déc rue d'Orléans 91

E N débarquement du navire Hargrove, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
140 caisses macaroni.
40 do vermicelle.
100 paniers huile de Flagniol, 12 bouteilles.
100 do do do 24 demi do
50 do do do 15 demi do
100 caisses liqueurs assorties.
24 déc—1m G. M. LUCAS, 31 Bienville

G INGAS FIL—20 caisses Linen checks très fins, pur fil, reçus par le navire Milo de Liverpool, à vendre en gros à très bas prix par les soussignés.
24 d FORCADE & Co, 13 Canal

B RINS—Reçu par le Milo de Liverpool, et à vendre à très bas prix par les soussignés: 4 balles brin pur fil, uni et à carreaux. FORCADE & Co,
24 d 13 Canal

E N débarquement du navire Franconia de Liverpool, et à vendre à très bas prix: 2 caisses serviettes fil, barre rouge. FORCADE & Co,
24 d 13 Canal

L ISTADOS.—16 caisses listados d'Allemagne pur fil, Nos 125, 130 et 150, reçues de Brême et offerts en vente à très bas prix par FORCADE & Co,
24 d 13 Canal

G UINGHAMS—10 caisses guinghams nouveaux en couleur et noir, en débarquement et à vendre par
24 d FORCADE & Co, 13 Canal

C APSULES—Une caisse capsules F1, première qualité, No 41, 42 et 43, reçue par le navire Queen Victoria, du Havre, en vente chez FORCADE & Co,
24 d 13 Canal

S EL DE LIVERPOOL EN MAGASIN—1000 sacs Sel demi-gros, à vendre en lots convenables aux acheteurs au plus bas prix du marché par J. B. BLACHE & Co, No 30, rue de la Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville. 22 déc—30

MODISTE.
O N a besoin d'une couturière-modiste. Une personne capable et bien recommandée trouverait un emploi permanent dans une famille. S'adresser lettre L No. 22 Post Office, avec le nom, etc. 21 déc—3m

S EL des Iles Turques—1000 boisseaux à vendre par
9 déc WOOD [illegible], [illegible] Magasins

Avis au Public.
I L a paru dans l'Abeille et le Courrier de samedi, un de ce mois, un avis signé F. C. Gaudy, qui dément [illegible] [illegible] d'attaquer mon caractère comme homme et la confiance dont je jouis près des pères de famille en ma qualité de médecin. Les faits avancés dans cet avis sont complètement faux et calomnieux, et émanent d'une source trop impure pour que je daigne m'y arrêter. Je n'ai, Dieu merci, jamais outragé de dames et en suis incapable, les témoignages respectables de toutes mes clientes peuvent en faire foi. Dimanche dernier, j'ai été trompé par surprise et brutalement par un homme que l'on m'a dit être et s'appeler *Dominy alias Gaudy alias le Bourgeois. Cet homme, sur les conseils de mes amis*, n'a cause de la mauvaise réputation dont il jouit, je l'ai traduit aux tribunaux, ne pouvant rien avoir de commun avec lui après cette ignoble conduite.

Quant à M. F. C. Gaudy, je dois lui faire savoir, que je suis et que j'ai toujours été à sa disposition, et qu'il est faux qu'il ne soit jamais adressé à moi d'une manière convenable pour obtenir satisfaction d'une *prétendue insulte*.
Nouvelle Orléans, 30 décembre 1844
30 déc J. DUPAS, D. M. P.

Il est des personnes sujettes aux maux de tête qui souffrent considérablement sans vouloir chercher un soulagement. Cependant il leur est facile de trouver un remède efficace au No 66 rue Poydras. On peut dans tous les cas en faire l'essai. Nombre de personnes s'en sont bien trouvées.

AVIS—Une assemblée des souscripteurs et membres de la Société pour venir au secours des orphelins, aura lieu lundi prochain 6 janvier depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M. au bureau du soussigné, No. 19, rue Royale, pour nommer huit directeurs pour l'année prochaine.
Par ordre de la Direction
30 déc L. C. DUNCAN, secrétaire

AVIS IMPORTANT AUX DAMES.
Au grand bon marché,
EN SOIERIES BROCARDS, SATINS, ET ETOFFES DE SOIRÉES.

L E soussigné vient de recevoir de France, un envoi comprenant les dernières modes de Paris en articles les plus riches, en satin et étoffes brodées, dessins [illegible] et une superbe qualité

[illegible] en tar [illegible] brodée et en crêpe,
Mousseline tarlatane, unie et en couleur,
Barèges à dessins et à raies satinées,
Illusion tulle, blanche et en couleur;
Poult de soie bleue et en couleur,
Satin puce, bleu et paille
Ces articles, en outre de ceux déjà en magasin, forment un choix varié et des plus riches qui ait été importé cette année. Le tout sera vendu à un prix bien au dessous de celui d'importation MICHAEL KERNAN
8 déc 16 66, Royale, encoignure Bienville

S. PRICE, C. L. FROST,
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES EXPEDITEURS
20 rue Poydras,
Ont en magasin et offrent à vendre
[illegible] de St. Louis, marques de choix,
[illegible] Principe et Regalia,
[illegible] balles bur[illegible]
[illegible] Saleratus de Boston
[illegible] de palma christi No. 1
[illegible] A. H. Roch,
[illegible] beurre de l'Ouest, [illegible] graisse en pointe
[illegible]
[illegible] de Boston No. 1,
10 caisses tabac du Missouri 30 déc

AVIS IMPORTANT.
C OURVOISIER & Co, encoignure Royale et Orléans, informent leurs amis et le public, qu'à partir de demain Dimanche 22 courant, ils exposeront en vente à leur magasin, les bons les plus complets et le plus varié d'objets propres aux étrennes du Jour de l'An, tels que Corbeilles en [illegible] [illegible] [illegible] de sujets, colorées à la [illegible] [illegible] cartonnages à l'infini et de toutes les formes et avec des sujets variés.

Cet assortiment le plus complet et le plus beau qui ait jamais été importé en Louisiane, est dû tout entier aux goûts de la direction aussi artiste qu'entretiennent avec les meilleures fabriques de Paris ce qui encore les met à même de les offrir à des prix [illegible] réduits.

Ils offrent aussi en vente et de nouvel arrivage des fruits de France, cristallisés, de toutes les espèces, bonbons en boîtes et à sujets et généralement tout ce que sur ligne l'affaire peut offrir de bon, de beau, de riche et de flatteur

Ils continueront à vendre leurs bonbons fins assortis [illegible] livre.

Articles pour Etrennes,
Des plus jolis et des meilleurs marchés!
Au No. 99 rue de Chartres près Conti
J OUETS, Nécessaires de Toilette, de Londres, élégamment garnis, et avec de belles couvertures, boîtes à ouvrage, [illegible] superbes [illegible] jeux mécaniques, et une immense variété d'articles pour étrennes de Paris et de Londres, et qui se vendra aux prix d'Europe.
A. M. DELLA TORRE

ETRENNES MUSICALES.
[illegible] ZAMBELLI & CO., rue Royale, vient de recevoir [illegible] pianos, [illegible]

ETRENNES.
L ES soussignés H. ABADIE & ... [illegible]
[illegible] H. ABADIE & F. GRAS

A U débarquement du navire Jan... venant de Bordeaux
Barriques Vin rouge St. Julien, Médoc;
[illegible] Vin Blanc Haut Sauterne
[illegible]
Bon Vin rouge vieux [illegible] pour familles, [illegible] Blanc Barsac, Haut Sauterne et Graves.
[illegible] TALAMON,
[illegible]

B OUCHONS [illegible]
S. TALAMON,
[illegible] rue St. Louis

B OUCHONS—100 Bouchons [illegible]
[illegible] TALAMON,
[illegible] Louis

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE
SERONT données à la personne qui [illegible] négresse FANNY [illegible]
30 déc J. LENIT, [illegible] Royale

MOULIN DANS LA PAROISSE DE ST. TAMMANY.

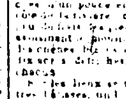

A VENDRE—Un MOULIN A VAPEUR et deux cents acres de TERRE, situés à l'entrée de la rivière Tangipahoa dans la [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] Nouvelle Orleans
AUssi—64 acres de bonnes TERRES propres à la culture de coton, situés dans la paroisse de Ste. Hélène, sur le Tangipahoa, dont une partie est défrichée. Cette terre est placée dans un endroit sain. Pour les conditions, s'adresser à FROST & Co., No. 10, rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans. 29 déc—30

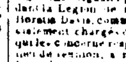

QUARTIERS GENERAUX,
1ère DIVISION M. L.
Nlle Orléans, 27 décembre 1844.
O RDRE No. 1.—Le corps des volontaires de la 1re division se réunira mercredi matin 8 janvier prochain [illegible] en uniforme complet et prêt [illegible] [illegible] célébration de l'anniversaire de la bataille du 8 janvier 1815.

2o —Le brigadier général Charles Cuvillier, commandant la Légion de la Louisiane et le brigadier général Horatio Davis, commandant la première brigade sont spécialement chargés de l'exécution de cet ordre, et se tiendront prêts à leur rendez-vous, à recevoir les ordres subséquents qui leur viendront des quartiers généraux de la division.

3o—Les officiers de l'armée et de la marine des Etats-Unis, [illegible] la Louisiane, et les corps sous leur commandement, ainsi que les officiers de milice de cette division et d'autres parties de l'Etat qui se trouveraient en ville, sont invités à se joindre à la cérémonie du jour, en se trouvant sur la Place d'Armes à 9 heures et demie du matin
Par ordre du major général, JOHN L. LEWIS,
Commandant la 1re Div. M. L.
CHAS. A. LABUZAN,
24 déc 9 Aide de Camp

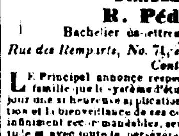

M. AMANS,
Peintre,
PREVIENT respectueusement le public [illegible]
St. Pierre et Toulouse.

Institution Louisianaise,
DIRIGÉE PAR
R. Pédarré,
Bachelier ès-lettres et ès-sciences,
Rue des Remparts, No. 71, entre les rues Bienville et Conti.

L E Principal annonce respectueusement aux pères de famille que le système d'études dont il a fait jusqu'ici jour une si heureuse application, lui ayant valu l'approbation et la bienveillance de ses concitoyens et des personnes infiniment recommandables, sera suivi avec toute l'exactitude et avec toute la persévérance qu'on doit attendre de celui qui a la ferme conviction qu'il est sur la voie du progrès, et que sa résolution tend à [illegible] la jeunesse, à la prospérité de laquelle tendent tous ses efforts.

Depuis onze ans dans cette ville, occupé à donner des leçons publiques et particulières, R. Pédarré s'est appliqué à connaître les besoins de la Louisiane. Il ne perd jamais de vue que la société ne se compose pas seulement de légistes et d'orateurs, mais bien et en plus grand nombre de cultivateurs, de négociants, de marins d'ingénieurs, et de ceux enfin qui sont les artisans réels de la richesse et de la gloire de cette belle et étonnante république. C'est donc pour cette grande famille que l'on doit s'occuper de former des hommes qui lui seraient à charge, si préalablement ils n'étaient éclairés laborieux et actifs. La moralité étant le seul fondement d'une bonne éducation, on ne peut douter que le premier devoir de celui qui se dévoue à l'enseignement soit d'en inculquer de bonne heure les sublimes principes dans le cœur de ses élèves.

ETUDES.
Lecture, Ecriture, Calcul, Histoire de la Religion, Histoire Générale, Mathématiques, Géographie, Mythologie.

LANGUES.
Français, Anglais, Espagnol, Latin, Grec.

ARTS D'AGREMENT.
Musique, Dessin, Danse, Escrime.

CONDITIONS.
Les externes pour le Français, l'Anglais et l'Espagnol, paient six piastres par mois
Les demi pensionnaires, quinze; les internes vingt.
Une addition de deux piastres a lieu pour chacune des autres langues, ainsi que pour le Dessin.
Deux professeurs d'anglais et de Mathématiques sont constamment attachés à l'établissement.
La langue Anglaise est exclusivement parlée depuis huit heures du matin jusqu'à une heure; le français depuis une heure jusqu'à quatre. 27 déc—3

MARCHANDISES DE FANTAISIE, ET PRESENS DU JOUR DE L'AN.
L ES soussignés viennent de faire l'ouverture de leur superbe assortiment de marchandises de fantaisie, convenables à la saison, et comprenant des [illegible] et messieurs, boîtes à ouvrage, boîtes à cartes, souvenirs, Albums, Ridicules, Bourses, Eventails, [illegible], [illegible] de, par crayons, etc. Aussi, un assortiment de superbes pendules et vases riches et d'un nouveau genre; en outre, un superbe assortiment de JOAILLERIE de toute description dont une partie d'un goût tout nouveau et plus à la mode.—Le tout, choisi avec soin à Paris et à Londres, et à vendre à des prix modérés.
27 déc—4 HYDE & GOODRICH,
15, Chartres.

Nouvelle-Orleans:
LUNDI MATIN, 30 DECEMBRE 1844.

ANNEXION DU TEXAS.

Le 19 courant, à la Chambre des Représentants, M. Weller de l'Ohio a demandé la permission de présenter des résolutions conjointes pour l'annexion du Texas. Ces résolutions proposent d'annexer le Texas à l'Union par un acte législatif; le peuple du Texas jouira des mêmes droits, privilèges et immunités que les citoyens des Etats-Unis; les lois et les magistratures subsisteront provisoirement telles qu'elles sont en ce moment, les terres publiques du Texas serviront de garantie pour le paiement des dettes jusqu'à concurrence de 10 millions; des commissaires seront nommés pour régler ces dettes à l'aide du produit de la vente des terres; d'autres commissaires seront chargés de déterminer les frontières; enfin la réunion des deux pays aura lieu aussitôt que la république du Texas aura donné son assentiment. Les résolutions de M. Weller ont été renvoyées au comité général de l'Union par 100 contre 60. Si ce premier vote doit être considéré comme une indication de l'état de l'opinion à la Chambre des Représentans, l'annexion s'opérera certainement sous une forme ou sous une autre.

THEATRE D'ORLEANS.
LUCIE DE LAMMERMOOR.

Les destinées de *Lucie* parmi nous ont été des plus variées: elle nous apparut pour la première fois sous les traits piquans et avec la voix fine de Mlle Calvé; elle se revêtit ensuite la forme éminemment bourgeoise de la très célèbre signora Fanton-Sutton, qui lui fit dégoiser les plus abominables fioritures du monde; puis elle reprit de l'élégance et un peu de goût avec Mme. Castellan dont l'énergique organe savait se plier aux chants suaves de Donizetti; enfin elle se personnifia d'une façon délicieuse dans la charmante Mme. Piace qui sut joindre la plus vive inspiration à la plus exquise sensibilité et qui, à force de pureté, de grâce et de talent, faisait oublier la faiblesse de sa voix de rossignol. Voici maintenant que *Lucie* nous revient sous sa figure première, à la satisfaction de la majeure partie du public; cela est tout naturel; car Mlle Calvé est toujours des plus agréables à entendre et surtout des plus agréables à voir, et c'est avoir du bonheur que de retomber, sinon sur la plus remarquable au point de vue de l'art, du moins sur la plus séduisante de toutes nos *Lucies*.

Le rôle d'Edgard n'a pas eu le même sort que celui de Lucie; de tous les ténors qui l'ont abordé, un seul a laissé quelques souvenirs dans la mémoire des dilettanti qui savent deviner un artiste, même lorsque la nature le trahit. On entend bien que nous voulons parler d'Antognini, ce *grand chanteur sans voix*, qui disait admirablement bien les deux premiers actes et qui ne savait plus ensuite qu'implorer la merci du public en faveur de sa voix disparue. "Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé." M. Arnaud n'avait donc pas à lutter contre le passé, malheureusement il a eu à lutter contre lui même c'est à dire contre ses belles créations antérieures, et de plus contre une indisposition survenue fort mal-à-propos. Il n'a donc point fait toute l'impression à laquelle on s'attendait. Cela ne veut pas dire qu'il ait échoué, un athlète de la force de M. Arnaud, peut manquer une victoire un jour, mais il est sûr de la ressaisir le lendemain. Dans certains momens d'ailleurs, il a encore transporter ses auditeurs, notamment dans le finale du 2e acte et dans le duo du 3me.

M. GARRY a pas, on le sent, autant d'amour pour le rôle d'*Ashton* que pour celui d'*Alphonse* de la *Favorite*; c'est dire qu'il n'y fait pas un aussi succès, cependant il y est encore fort agréable, et dans de 4 ou trois passages il a su mériter à mettre [illegible], [illegible]. Les deux grands [illegible] [illegible] la partie importante de son rôle, [illegible] 3me acte, il a partagé avec M. Arnaud les honneurs d'un triomphe vaillamment emporté. M. Garry, ajoutons-le, est, seul Ashton, le meilleur Ashton que nous ayons eu ici.

En somme, bien que la reprise de la *Lucie* n'ait pas eu toute la perfection désirable, nous n'avons rien eu presque rien à regretter de passé; et l'on de ces jours [illegible] peut espérer avec des artistes tels que Mlle. Calvé, M. Arnaud et M. Garry. Ceux qui les accueillent, chantent leurs rôles avec soin; c'est tout ce qu'on peut exiger d'eux. Les chœurs ont assez bien tenu leur partie, et nous devons reconnaître en finissant que les morceaux d'ensemble ont été dits avec plus de fermeté que par le passé. Le septuor lui-même, bien que, pour nous personnellement, il ait laissé quelque chose à désirer, n'a jamais [illegible] [illegible] italiens, est aussi bien rendu que sans soir.

CONCERT.—C'est ce soir que M. GARREAU se fait entendre à la salle St. Louis, le programme qu'on trouvera dans une autre colonne, offre de vifs attraits pour les dilettanti: plusieurs morceaux de chant exécutés par des artistes qu'on entend trop rarement en public, une fantaisie pour le piano jouée par un nouvel arrivant, un délicieux trio de Reisiger pour violon, piano et violoncelle, enfin quelques unes des plus heureuses fantaisies de M. Garreau; voilà de quoi satisfaire les plus difficiles. Les amateurs de musique ne sauraient être sourds à l'appel d'un artiste, doué véritablement d'un délicieux talent et qui ne doit plus se faire entendre que cette seule et unique fois.

CHRONIQUE LOCALE.

SUICIDE—Une dame française, de l'âge de 25 ans, demeurant rue des Ursulines, entre les rues Condé et Levée, a mis fin à ses jours par la strangulation, hier soir, vers huit heures. Le jury d'enquête, appelé par le coroner, a opiné que la malheureuse était sans doute en démence.

Cour Criminelle.—Antonio de la Cruz, trouvé coupable d'assaut et batterie sur une accusation d'intention de tuer, a été condamné à un an d'emprisonnement.

Godfrey Datsen, accusé de vendre des liqueurs sans licence, a été mis en jugement; mais le jury n'a pu venir à s'entendre sur un verdict.

Cour du Recorder Génois.—James Jarvis et Jefferson Decatur, ont comparu devant le recorder Génois, samedi, et ont été condamnés, le premier à trois, et le second à un mois de maison de travail.

Win Riley, dit Billy Ryan, arrêté sous la prévention d'avoir volé une caisse de citrons rue de la Levée, a été envoyé à la maison de travail pour trente jours.

Patrick McGuire et Archibald Moore, arrêtés pour assaut et batterie sur John Segur et Jose Martinez, ont été envoyés devant la Cour Criminelle.

Samuel Brgley et Elizabeth Wold, arrêtés pour vol, ont été renvoyés en prison pour être ultérieurement examinés.

Thos. McGinn, James McGowan et Wm Donlin ont été envoyés à la maison de travail, le premier pour deux mois et le second pour un mois.

Messe J. Fayton arrêté sous la prévention d'avoir tenté de voler une valise, rue du Canal, dans le magasin de M. Becker, a comparu samedi devant le recorder [illegible] examiné.

La MALLE [illegible] manqué hier au-delà de Charleston. Nous allons prendre le parti de tenir cet avis stéréotypé en tête de nos colonnes; nous n'aurons à l'enlever qu'un bien petit nombre de jours dans le mois.

Le *Lexington Observer* du 18, dit qu'il est assez probable qu'il a été induit en erreur dans l'affaire de Georgetown, Ohio; qu'il a donné la nouvelle sur un extra du *Telegraph*. Ce qui le porte à croire qu'il a été trompé, c'est que le *Maysville Eagle* du 14 n'en parle pas; cependant il n'en est pas encore certain.

Mais un journal de Cincinnati, la *Gazette* du 18, dit positivement que c'est un canard. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi.

HOMMAGE A HENRY CLAY.—Les whigs de Philadelphie ont tenu le 18 courant une réunion présidée par John Sergeant; cette réunion a adopté des résolutions et nommé un comité pour recevoir les souscriptions destinées à élever un monument en l'honneur de HENRY CLAY. D'éloquens discours ont été prononcés par MM. Sergeant, Chandler et Gibbons.

Nous avons appris hier, verbalement, de la *Picayune*, que M. Cushing, notre ex-ministre en Chine, a fait voile de la Vera-Cruz pour New York. On assure qu'il était arrivé à Vera-Cruz en sûreté avec les documens officiels de sa mission—mais que son domestique qui le suivait avec ses papiers privés, a été dévalisé par les voleurs.

Le bruit courait hier qu'une entrevue avait eu lieu à Washington entre M. Calhoun et le ministre anglais M. Packenham. M. Packenham aurait demandé formellement si les Etats-Unis avaient l'intention d'annexer le Texas, et on lui aurait répondu affirmativement. Sur cela il aurait protesté au nom de son gouvernement et annoncé son intention de se retirer.

Nous donnons ce bruit sans le garantir, sans y croire même le moins du monde.

Nous voyons par la *Indiana* que le gouvernement de la Havane a défendu la continuation de la publication du *Juif Errant*.

On lit dans le Norfolk Daily Advertiser: "*Rixe entre deux avocats en cour*"—Nous voyons par le Hagerston News que M. Mason et M. Spencer, deux membres du barreau, ont eu une querelle en cour jeudi. Ils étaient employés par les deux parties contestantes et, s'échauffant graduellement pour l'intérêt de leurs clients respectifs, ils ont fini par en venir aux coups. La cour les a condamnés à $10 d'amende chacun, et à fournir caution pour garantie de plus de modération à l'avenir."

MEXIQUE.
Révolution complète—Santa Anna renversé—Formation d'un nouveau gouvernement.

La goëlette *Fortuna*, arrivée samedi de Vera-Cruz, d'où elle était partie le 13, nous a apporté des nouvelles d'autant plus inattendues que toutes celles qui nous étaient parvenues par les arrivages antérieurs semblaient favorables à Santa Anna qu'on pensait devoir sitôt étouffer l'insurrection du général Paredes.

Mais il paraît positif maintenant que cette insurrection était sérieuse et qu'elle a pris rapidement un développement formidable par suite du mécontentement général produit par l'administration du dictateur. Le mouvement de Jalisco s'est propagé dans tous les départements avec une promptitude si grande qu'il semblerait y avoir eu spontanéité et concert d'action sur tous les points. En peu de jours l'administration a été renversée et Santa Anna qui, hier encore, était le premier magistrat de la république, n'est plus aujourd'hui qu'un pauvre général fugitif.

Un trait singulier de cette révolution, qui fait honneur au peuple Mexicain, c'est que cette révolution s'est accomplie à peu près pacifiquement. Rarement on avait vu un changement si radical s'opérer sans grande effusion de sang.

Nous sommes redevables pour les détails suivants à l'obligeance habituelle de quelques maisons de commerce. Le consul Mexicain a bien voulu nous donner aussi quelques informations à ce sujet.

Les troubles commencèrent à Mexico par le vote hostile du Congrès qui censura sans réserve la conduite de Santa Anna. A ce vote de censure le général Vicente Canalizo (qui remplissait *par interim* les fonctions de président en l'absence de Santa Anna, alors à la tête de ses troupes à Queretaro) répondit par un décret de dissolution du Congrès et fit fermer toutes les imprimeries afin de prévenir la publication des actes et résolutions du corps législatif. L'organe spécial de Santa Anna, *El Diario del Gobierno*, ne fut pas même excepté dans cet ordre tyrannique, signé par Canalizo et par ses quatre ministres Rejon, Haro, Baranda et Basadre.

A la promulgation de cet ordre, il se manifesta une vive agitation—et comme la nouvelle s'en répandit rapidement, la population et la garnison de Puebla étaient, dès le 3, en état d'insurrection contre le gouvernement et offraient un asyle aux membres du Congrès. A Mexico, les libéraux et le clergé avaient en même temps donné leur appui au mouvement révolutionnaire et dès ce moment les préparations de résistance prirent une activité effrayante. Malgré le décret de Canalizo, le Congrès et l'ayuntamiento parvinrent à faire imprimer et distribuer des protestations et des documens. Les troupes, réunies autour du Palais, commencèrent à hésiter en voyant de tels symptômes se manifester. Bientôt après, le Congrès et les hommes de son parti se réunirent au couvent de San Francisco—un grand nombre de jeunes gens des classes moyennes prirent les armes pour défendre la constitution et la législature.

Le président provisoire essaya de comprimer ce mouvement par la force, mais ses troupes ayant montré des symptômes de désaffection, il comprit qu'il n'avait plus aucun pouvoir et se renferma dans le palais. Sur les deux heures de l'après-midi, le général *Herrera*, chef du parti constitutionnel, envoya un message à Canalizo, le requérant de donner des ordres pour faire reconnaître le gouvernement constitutionnel. Canalizo consentit à abandonner le pouvoir à condition qu'on respecterait sa personne et celle de ses ministres. Ces choses se passaient le 6.

Ici, les correspondances que nous avons sous les yeux ne s'accordent pas. L'une dit que Herrera força la porte du palais à la tête de ses troupes, mais que Canalizo, dans la confusion parvint à s'échapper. L'autre dit qu'il fut pris et fait prisonnier dans le palais avec Salas, le commandant général; que Rejon et Baranda parvinrent à s'échapper, et que les ministres de la guerre et de l'intérieur, furent mis en liberté après avoir donné des garanties de leur obéissance aux lois et reconnu la Constitution.

Le général Herrera publia alors la proclamation suivante:

"José Joaquin de Herrera, Président du conseil de gouvernement—aux habitans de cette capitale.

"Mexicains! Un gouvernement aveugle et téméraire avait fait disparaître toutes les lois, pendant que la société dépendait de lui. Mais, aujourd'hui, par toutes les classes et par les principaux généraux et chefs de la garnison, j'ai rétabli l'ordre constitutionnel, et je ne dois d'entrer à Mexico et à mis le autres populations l'anarchie et la division résultant d'efforts isolés—J'invite donc tous les patriotes à se réunir au gouvernement légitime que je représente en vertu de la constitution. Le Congrès national qui sera réuni sous quelques heures dira ce que les siège de chacun le droit de la patrie. De cette façon le grand événement politique sera digne de la majesté nationale, comme le désire ardemment votre concitoyen

JOSE JQN. HERRERA.

Mexico, 6 décembre 1844."

Le 7 un nouveau gouvernement fut organisé. Le général Herrera est constitué président provisoire de la République. Son cabinet se compose comme suit: Don Pedro Echeverria, ministre de l'intérieur, Don Luis G. Cuevas, ministre des affaires étrangères; Don Mariano Riva Palacio, ministre de la justice et de l'instruction publique; le général Pedro Garcia Conde, ministre de la guerre et de la marine.

On nous assure que le nouveau ministère est composé des hommes les plus capables et les plus honnêtes de la république, et qu'à commandant en quelque sorte tout le pouvoir, toute la fortune et toute l'influence de la nation. Echeverria est un associé de la maison "Veuve Echeverria et fils" bien connue dans le monde commercial pour sa richesse et sa bonne renommée. Le nouveau ministre a été élevé en Angleterre et est un homme fort remarquable. M. Cuevas était ministre des affaires étrangères à l'époque des difficultés avec la France et remplit ses fonctions avec habileté. Il a été élevé pour ainsi dire dans la carrière diplomatique et a figuré comme ministre en Prusse. Conde est chef du corps du génie, il est fils d'un général espagnol et fort capable, dit-on.

Nous avons de bonnes raisons pour croire que le nouveau gouvernement n'apportera aucune altération dans les relations extérieures du Mexique, qui seront au contraire conduites avec plus de vigueur et d'énergie que jamais.

A peine la révolution était-elle terminée à Mexico que la ville parut présenter un aspect de fête. Les statues et les portraits de Santa-Anna furent mis en pièces. Sa jambe qu'avait été embaumée et enterrée avec les honneurs militaires, fut déterrée et mise en fragments.

Aux dernières nouvelles, Santa-Anna demeurait inactif à Queretaro, et l'on s'attend à ce que le peu de troupes qui lui restent l'abandonnent d'un moment à l'autre. On ignore s'il pourra s'échapper; s'il peut y parvenir, il ira, dit-on, à Cuba jouir de son immense fortune, que quelques-uns évaluent à quatre millions de piastres.

Depuis plus de vingt ans, sauf de rares intervalles, cet homme a dirigé les destinées du peuple mexicain; mais tout porte à croire que sa carrière politique est terminée.

On nous a donné communication de diverses protestations, se rattachant aux derniers événemens. Nous ne les publions pas parce qu'elles n'ont guère qu'un intérêt de localité.

Le département de Vera Cruz a suivi le mouvement et s'est formellement *prononcé*, le 11, pour le parti du Congrès.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis:

"*Procès ecclésiastique de l'évêque Onderdonk*—L'évêque de ce nom, appartenant à l'église épiscopalienne de New-York, et qui a était mis à la tête du mouvement puséiste qui fit jeter, naguère, le cri d'alarme aux protestans de vieille et dure roche, est en ce moment traduit devant une cour d'enquête composée des évêques de la même communion qui sont venus des différens Etats de l'Union pour juger leur pair et collègue que les dénonciations de trois d'entre eux ont traduit à leur tribunal. Les faits dont est accusé le révérend Onderdonk ne sont pas bien connus, car l'enquête est faite avec le plus grand secret. Mais on sait qu'il s'agit de divers attentats à la pudeur, commis par le saint homme sur ses ouailles. L'évêque Onderdonk, si nous ne nous trompons, est frère de l'évêque du même nom qui a dernièrement résigné ses fonctions à Philadelphie pour des peccadilles du même genre, dont leur père à tous deux s'est aussi, jadis, rendu coupable, si on en croit la chronique. Ceci deviendrait donc un péché de famille. Un journal a promis de publier les détails de cette affaire, mais il sera difficile qu'il puisse remplir cette promesse. En attendant, et comme pour faire venir l'eau à la bouche de ses lecteurs curieux, il déclare que "si le rapport de ce procès était fait textuellement, le public se tiendrait révolté par ses révélations."

Progrès de la démagogie—Il y a eu le 14 à Harford, Maryland, une espèce d'émeute à l'occasion de la vente par le marshall de quelques effets saisis pour non paiement de taxes.

La démocratie de Harford ne veut pas payer de taxes, pas même lorsque ces taxes ont été votées librement par ses propres représentans, ses propres mandataires.

Un individu ayant été saisi parce qu'il refusait obstinément de payer ses taxes, ses effets ont été mis en vente, mais les démagogues ont menacé d'assommer tout individu qui oserait acheter; et un jeune homme ayant osé mettre un prix aux criées a été poursuivi par la populace qui voulait le tuer et à laquelle il n'a échappé que par un rare bonheur.

Ainsi va la démocratie moderne, qui n'est autre chose que la négation de toute loi, de tout ordre public, de toute idée gouvernementale.

Reflexions sur quelques agents employés dans la clarification du Jus de Canne et dans la Fabrication du Sucre.

Depuis long-temps, on s'est occupé de la recherche d'un moyen prompt de clarifier le Jus de Canne en sortant du moulin; parce que les sucriers de tous les pays ont pensé qu'une fois le jus de canne bien déféqué et bien clarifié, la fabrication du sucre serait plus facile. Les agens qui ont été employés à cet effet, ont plus ou moins bien réussi. Quelques uns ont donné une clarification limpide et parfaite, et c'est à ceux-là que l'on s'est arrêté. Mais les industriels qui les ont proposés ont été vite désappointés. Ceux qui sont venus après eux, et qui ne connaissent pas le danger qu'il pouvait y avoir à employer tel ou tel agent, les ont préconisés de nouveau, sans s'inquiéter de ce qu'il pourrait en résulter de fâcheux. Les agens employés à la clarification du jus de canne sont tous pris parmi les substances minérales; du moins ce sont ceux qui réussissent le mieux. Ce sont:

1o. L'acétate de plomb, ou sel de saturne;
2o. Le sulfate d'alumine ou alun;
3o. Le sulfate de zinc, ou vitriol blanc;
4o. Le sous-carbonate de potasse, ou potasse du commerce;
5o. Le sous-carbonate de chaux, ou craie;
6o. La chaux vive.

Deux de ces substances, *acétate de plomb* et *sulfate de zinc*, ne sont pas sans danger entre des mains inexpérimentées; ce sont même des poisons assez violens.

Chacun des trois premiers expédients n'est jamais employé seul, parce qu'il resterait en partie en dissolution dans le jus de canne, sans produire aucun effet; mais si l'on n'avait ensuite de la craie, de la potasse, ou un lait de chaux, il y a décomposition subite du premier ingrédient; il se forme un volumineux précipité qui monte à la surface du liquide sucré si la défécation se fait à chaud, ou qui tombe au fond du réservoir, si elle est faite à froid.

L'acétate de plomb a été conseillé pour obtenir la clarification du jus de canne, il y a plus de 40 ans, mais on en a vite abandonné l'usage, car aune de quelques accidents. Cet agent, nous le répétons, ne doit pas être confié à tout le monde.

Quand on se sert de l'acétate de plomb comme agent clarifiant, il y a formation de sulfate de plomb, de phosphate de plomb et de chlorure de plomb, parce que le jus de canne contient naturellement du sulfate de potasse, du phosphate acide de chaux et du chlorure de potassium, et il reste en dissolution dans le jus déféqué, de l'acétate de potasse, qui est beaucoup plus préjudiciable que les sels qui y préexistent.

L'emploi du sulfate de zinc n'est pas nouveau non plus; en 1818, Daniel Wilson prit une patente en Angleterre, pour un perfectionnement dans la clarification du jus de canne. Dans son mode de clarification, Daniel Wilson employait le sulfate de zinc et la chaux. A cet effet, il conseille de mettre 8 onces de sulfate de zinc pour chaque 100 gallons de jus de canne, aussitôt qu'il est extrait, le plus tôt est le meilleur; et quelques minutes après, il y ajoute deux onces de chaux, pour neutraliser, dit-il, l'acide du sulfate de zinc. Notez que, dans ce temps-là, les proportions atomiques n'étaient pas encore bien connues. A la suite de cela, Daniel Wilson nous fait une théorie tout à fait plaisante de la constitution du jus de canne. Le sulfate de zinc étant un poison violent, personne ne voulut de son sucre. Sa patente n'eut aucune suite; elle mourut en naissant. Le sulfate de zinc est moins préjudiciable au sucre que l'acétate de plomb, parce qu'il ne décompose pas les sels de potasse préexistant dans le jus de canne. Comme on est obligé d'ajouter, soit de la potasse, soit de la chaux, ou de la craie, pour le décomposer, il en résulte qu'il y a formation de carbonate de zinc insoluble et de sulfate de potasse, ou de chaux, selon que l'on emploie la potasse, la chaux ou la craie.

L'alun et la craie ont resté plus long-temps que les agens ci-dessus, parce qu'ils ne présentent rien de bien dangereux. On s'en est servi dans le raffinage du sucre en Europe, et par suite à la défécation du jus de canne dans les Antilles et ailleurs; mais sans aucun avantage bien marqué. Chacun des habitans sucriers de la Louisiane doit se rappeler encore le succès d'Archbald, en 1830, avec l'alun, le fining et la craie. Nous nous contenterons de rappeler cet exemple.

Quand on emploie l'alun pour la clarification du jus de canne il faut nécessairement ajouter, soit de la craie, soit de la potasse, ou de la chaux, pour décomposer l'alun: alors il y a formation de sulfate de chaux, ou de sulfate de potasse, qui restent en dissolution dans le jus déféqué. Le sulfate de chaux étant un peu soluble dans le jus de canne, salira promptement les chaudières, et accélèrera la formation du cal. L'alumine provenant de l'alun montera avec les écumes vertes, et le sulfate de potasse contenu dans l'alun augmentera la masse des autres sels que le jus de canne renferme constamment, en plus ou moins grande quantité, selon son degré saccharimétrique. Il est étonnant que les industriels qui s'occupent de vendre des secrets pour la clarification du jus de canne, n'emploient pas le sulfate d'alumine pur (pourquoi ne pas le leur dire); celui-là serait infiniment préférable à l'alun du commerce, puisqu'il n'introduirait aucun sel de potasse dans le sucre, mais les industriels ne pensent pas à tout, ou plutôt ils ne connaissent pas tous les secrets de clarification du jus de canne.

Avec des cannes riches comme celles de cette année, année tout à fait exceptionnelle à la Louisiane, on peut faire de très bon sucre, sans employer d'agens clarifians. Les agens de clarification, cités plus haut, n'augmentent pas la proportion du sucre existant naturellement dans le jus de canne. Avec des cannes pauvres, le sucre que l'on obtiendra ne vaudra pas mieux que s'il était fait sans l'emploi d'agens clarifians. Si les agens de clarification semblent présenter un avantage cette année, cet avantage est détruit par la proportion des sels qu'ils apportent dans le sucre. Avec du jus de canne pauvre, jus à 6 ou 7 degrés, la quantité des matières salines qui se trouve dans un boucaut de sucre que l'on remplit sur la citerne, est considérable, très-considérable; elle excède souvent 60 livres et même 70 livres. Les agens de clarification que l'on ajoute à un tel jus, augmentent encore cette proportion, par la présence des sels formés avec ce qui, influence des nouvelles combinaisons qui ont lieu; car s'il ne se forme un sel insoluble, ou plusieurs sels insolubles, par les agens chimiques qu'on a ajoutés au jus de canne, il s'en forme également un ou plusieurs solubles, lesquels restent dans le sucre et dans les mélasses. Cette énorme masse de sels réagit sur le grain du sucre pendant l'égouttage, et en fait couler une quantité considérable en déliquescence. C'est un mal réel, très grand, et qui est encore aggravé par les agens clarifians.

La canne ayant presque atteint une maturité complète cette année, le jus marquant partout 10 et 11 degrés, renferme à peine le tiers des matières salines des années précédentes et des années à venir. Les planteurs sucriers ne pourront bien apprécier la valeur des agens chimiques de clarification que sur un jus à 6 ou 7 degrés, qu'ils y prennent garde!

Les industriels de nos jours n'inventent rien, ou presque rien; ils se contentent de ressusciter les antiquailles. On a conseillé dernièrement de clarifier le sucre brut avec du rhum, du brandy, du whiskey, &c.; le nom ne fait rien à la chose. Cela n'est pas encore nouveau. En 1809, Charles Derosne, de Paris, conseilla de clarifier le sucre en formes avec de l'alcool à 30 degrés. Ce moyen très coûteux ne réussit pas, et fut abandonné en naissant, parce qu'il ne produisait rien de bon.

Nous reviendrons peut-être sur ces vieilles inventions, si le temps nous le permet; mais alors nous aurons à discuter le rôle le plus grave de l'emploi des agens clarifians de cette nature.

J. B. A.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO,
PAR ALEXANDRE DUMAS.

(Voir l'*Abeille* du 21 nov. au 28 décembre.)

LE RECIT.—(Suite.)

—Ce fut Danglars qui écrivit la dénonciation de la main gauche pour que son écriture ne fût pas reconnue, et Fernand qui l'envoya.

—Mais, s'écria tout à coup l'abbé, vous étiez là, vous!

—Moi, dit Caderousse étonné, qui vous a dit que j'y étais?

L'abbé vit qu'il s'était lancé trop avant.

—Personne, dit-il, mais pour être si bien au fait de tous ces détails, il faut que vous en ayez été le témoin?

—C'est vrai, dit Caderousse d'une voix étouffée, j'y étais.

—Et vous ne vous êtes pas opposé à cette infamie? dit l'abbé; alors vous êtes leur complice.

—Monsieur, dit Caderousse, ils m'avaient fait boire tous deux au point que j'en avais à peu près perdu la raison. Je ne voyais plus qu'à travers un nuage. Je dis tout ce que peut dire un homme dans cet état, mais ils me répondirent tous deux que c'était une plaisanterie qu'ils avaient voulu faire, et que cette plaisanterie n'aurait pas de suite.

—Le lendemain, monsieur, le lendemain, vous vîtes bien qu'elle en avait une suite, cependant vous ne dîtes rien, vous étiez là pourtant lorsqu'il fut arrêté.

—Oui, monsieur, j'étais là et je voulus parler, je voulus tout dire, mais Danglars me retint. "Et s'il est coupable par hasard, me dit-il, s'il a véritablement relâché à l'île d'Elbe, s'il est véritablement chargé d'une lettre pour le comité bonapartiste de Paris; si on trouve cette lettre sur lui, ceux qui l'auront soutenu passeront pour ses complices." J'eus peur de la politique telle qu'elle se faisait alors. Je l'avoue, je me tus, ce fut une lâcheté, j'en conviens, mais ce ne fut pas un crime.

—Je comprends, vous laissâtes faire, voilà tout.

—Oui, monsieur, répondit Caderousse, et c'est mon remords de la nuit et du jour. J'en demande bien souvent pardon à Dieu, je vous le jure, d'autant plus que cette action, la seule que j'aie sérieusement à me reprocher dans tout le cours de ma vie, est sans doute la cause de mes adversités. J'expie un instant d'égoïsme; aussi c'est ce que je dis toujours à la Carconte lorsqu'elle se plaint: "Tais-toi, femme, c'est Dieu qui le veut ainsi."

Et Caderousse baissa la tête avec tous les signes d'un vrai repentir.

—Bien, monsieur, dit l'abbé, vous avez parlé avec franchise; s'accuser ainsi c'est mériter son pardon.

—Malheureusement, dit Caderousse, Edmond est mort et ne m'a pas pardonné, lui.

—Il ignorait, dit l'abbé....

—Mais il sait maintenant, peut être, reprit Caderousse. On dit que les morts savent tout.

Il se fit un instant de silence: l'abbé s'était levé et se promenait pensif; il revint à sa place et se rassit.

—Vous m'avez nommé déjà deux ou trois fois un certain M. Morrel, dit-il. Qu'était-ce que cet homme?

—C'était l'armateur du *Pharaon*, le patron de Dantès.

—Et quel rôle a joué cet homme dans toute cette triste affaire? demanda l'abbé.

—Le rôle d'un homme honnête, courageux et affectionné, monsieur. Vingt fois il intercéda pour Edmond; quand l'Empereur rentra, il écrivit, pria, menaça, si bien qu'à la seconde restauration il fut fort persécuté comme bonapartiste. Dix fois, comme je vous l'ai dit, il était venu chez le père de Dantès pour le retirer chez lui, et la veille ou la surveille de sa mort, je vous l'ai dit encore, il avait laissé sur la cheminée une bourse avec laquelle on paya les dettes du bonhomme, et l'on subvint à son enterrement, de sorte que le pauvre vieillard put du moins mourir comme il avait vécu, sans faire de tort à personne. C'est encore moi qui ai la bourse, une grande bourse en filet rouge.

—Et, demanda l'abbé, ce M. Morrel vit-il encore?

—Oui, dit Caderousse.

—En ce cas, reprit l'abbé, ce doit être un homme béni du ciel, et il doit être riche.... heureux?....

Caderousse sourit amèrement.

—Oui, heureux comme moi, dit-il.

—Comment! M. Morrel serait malheureux! s'écria l'abbé.

—Il touche à la misère, monsieur; et bien plus, il touche au déshonneur.

—Comment cela?

—Oui, reprit Caderousse, c'est comme cela; après vingt-cinq ans de travail, après avoir acquis la plus honorable place dans le commerce de Marseille, M. Morrel est ruiné de fond en comble. Il a perdu cinq vaisseaux en deux ans, a essuyé trois banqueroutes effroyables, et n'a plus d'espérance maintenant que dans ce même *Pharaon* que commandait le pauvre Dantès, et qui doit revenir des Indes avec un chargement de cochenille et d'indigo. Si ce navire-là manque comme les autres, il est perdu.

—Et, dit l'abbé, a-t-il une femme, des enfans, le malheureux?

—Oui; il a une femme, qui, dans tout cela, se conduit comme une sainte; il a une fille qui allait épouser un homme qu'elle aimait, et à qui sa famille ne veut plus laisser épouser une fille ruinée; il a un fils enfin, lieutenant dans l'armée. Mais vous le comprenez bien, tout cela double sa douleur au lieu de l'adoucir, à ce pauvre cher homme. S'il était seul, il se brûlerait la cervelle et tout serait dit.

—C'est affreux! murmura le prêtre!

—Voilà comme Dieu récompense la vertu, Monsieur, dit Caderousse. Tenez, moi qui n'ai jamais fait une mauvaise action, à part ce que je vous ai raconté, moi, je suis dans la misère, moi, après avoir vu mourir ma pauvre femme de la fièvre sans pouvoir rien faire pour elle, je mourrai de faim comme est mort le père de Dantès, tandis que Fernand et Danglars roulent sur l'or.

—Et comment cela?

—Parce que tout leur a tourné à bien, tandis qu'aux honnêtes gens tout tourne à mal.

—Qu'est devenu Danglars, le plus coupable, n'est-ce pas, l'instigateur?

—Ce qu'il est devenu? il a quitté Marseille; il est entré, sur la recommandation de M. Morrel, qui ignorait son crime, comme commis d'ordre chez un banquier espagnol. A l'époque de la guerre d'Espagne, il s'est chargé d'une part dans les fournitures de l'armée française et a fait fortune, alors, avec ce premier argent, il a joué sur les fonds, et a triplé, quadruplé ses capitaux, et, veuf lui-même de la fille de son banquier, il a épousé une veuve, Mme de Nargonne, fille de M. de Servieux, chambellan du roi actuel, et qui jouit de la plus grande faveur. Il s'était fait millionnaire, on l'a fait comte, de sorte qu'il est comte Danglars, maintenant, qu'il a un hôtel rue du Mont-Blanc, dix chevaux dans ses écuries, six laquais dans son antichambre, et je ne sais combien de millions dans ses caisses.

—Ah! fit l'abbé avec un singulier accent; et il est heureux?

—Ah! heureux, qui peut dire cela? Le malheur ou le bonheur, c'est le secret des murailles; les murailles ont des oreilles, mais elles n'ont pas de langue; et l'on est heureux avec une grande fortune, Danglars est heureux.

—Et Fernand?

—Fernand? c'est bien autre chose encore.

—Mais comment a pu faire fortune un pauvre pêcheur catalan sans ressources, sans éducation; cela me passe, je vous l'avoue.

—Et cela passe tout le monde aussi: il faut qu'il y ait dans sa vie quelque étrange secret que personne ne sait.

—Mais enfin par quels échelons visibles a-t-il monté à cette haute fortune ou à cette haute position?

—A toutes deux, monsieur, à toutes deux: il a fortune et position tout ensemble.

—C'est un conte que vous me faites là?

—Le fait est que la chose en a bien l'air, mais écoutez, et vous allez comprendre.

—Fernand, quelques jours avant le retour de Dantès, était tombé à la conscription. Les Bourbons le laissèrent bien tranquille aux Catalans, mais Napoléon revint, une levée extraordinaire fut décrétée, et Fernand fut forcé de partir. Moi aussi je partis; mais comme j'étais plus vieux que Fernand, et que je venais d'épouser ma pauvre femme, je fus envoyé sur les côtes seulement. Fernand, lui, fut enrégimenté dans les troupes actives, gagna la frontière avec son régiment, et assista à la bataille de Ligny. La nuit qui suivit la bataille, il était de planton à la porte d'un général qui avait des relations secrètes avec l'ennemi. Cette nuit même le général devait rejoindre les Anglais, il proposa à Fernand de l'accompagner. Fernand accepta, quitta son poste et suivit le général. Ce qui eût fait passer Fernand à un conseil de guerre si Napoléon fût resté sur le trône, lui servit de recommandation près des Bourbons. Il rentra en France avec l'épaulette de sous-lieutenant; et comme la protection du général, qui est en haute faveur, ne l'abandonna point, il était capitaine en 1823, lors de la guerre d'Espagne, c'est-à-dire au moment même où Danglars risquait ses premières spéculations. Fernand était Espagnol, il fut envoyé à Madrid pour y étudier l'esprit de ses compatriotes. Il y retrouva Danglars, s'aboucha avec lui, promit à son général un appui parmi les royalistes de la capitale et des provinces, reçut des promesses, prit de son côté des engagements, guida son régiment par des chemins connus de lui seul dans des gorges gardées par les royalistes, et enfin rendit dans cette courte campagne de tels services, qu'après la prise du Trocadéro il fut nommé colonel et reçut la croix d'officier de la Légion-d'Honneur avec le titre de baron.

—Destinée! destinée! murmura l'abbé.

—Oui, mais écoutez, ce n'est pas le tout. La guerre d'Espagne finie, la carrière de Fernand se trouvait compromise par la longue paix qui promettait de régner en Europe. La Grèce seule était soulevée contre la Turquie, et venait de commencer la guerre de son indépendance; tous les yeux étaient tournés vers Athènes; c'était la mode de plaindre et de soutenir les Grecs. Le gouvernement français, sans les protéger ouvertement, comme vous savez, tolérait les migrations partielles. Fernand sollicita et obtint la permission d'aller servir en Grèce, en demeurant toujours porté néanmoins sur les contrôles de l'armée. Quelque temps après, on apprit que le baron de Morcerf, c'était le nom qu'il portait, était entré au service d'Ali Pacha, avec le grade de général instructeur. Ali Pacha fut tué, comme vous savez, mais avant de mourir il récompensa les services de Fernand, en lui laissant une somme considérable avec laquelle Fernand revint en France, où son grade de lieutenant-général lui fut confirmé.

—De sorte qu'aujourd'hui? demanda l'abbé.

—De sorte qu'aujourd'hui, poursuivit Caderousse, il est comte, il est député, il possède un hôtel magnifique à Paris, rue du Helder, No. 27.

L'abbé ouvrit la bouche, demeura un instant comme un homme qui hésite, mais faisant un effort sur lui-même:

—Et Mercédès? dit-il, on m'a assuré qu'elle avait disparu?

—Disparu, dit Caderousse, comme disparaît le soleil pour se lever le lendemain plus éclatant.

—A-t-elle donc fait fortune aussi? demanda l'abbé avec un sourire ironique.

—Mercédès est à cette heure une des plus grandes dames de Paris, reprit Caderousse.

—Continuez, dit l'abbé, il me semble que j'écoute le récit d'un rêve. Mais j'ai vu moi-même des choses si extraordinaires, que celles que vous me dites m'étonnent moins.

—Mercédès fut d'abord désespérée du coup qui lui enleva Edmond. Je vous ai dit ses instances près de M. de Villefort, et son dévouement pour le père de Dantès. Au milieu de son désespoir une nouvelle douleur vint l'atteindre, ce fut le départ de Fernand, de Fernand dont elle ignorait le crime, et qu'elle regardait comme son frère. Fernand partit, Mercédès demeura seule.

Trois mois s'écoulèrent pour elle dans les larmes; pas de nouvelles d'Edmond, pas de nouvelles de Fernand; rien devant les yeux qu'un vieillard qui s'en allait mourant de désespoir. Un soir, après être restée toute la journée assise, comme c'était son habitude, à l'angle des deux chemins qui se rendent de Marseille aux Catalans, elle rentra chez elle plus abattue qu'elle ne l'avait encore été: ni son amant ni son ami ne revenaient par l'un de ces deux chemins, et elle n'avait de nouvelles ni de l'un ni de l'autre. Tout à coup il lui sembla entendre un pas connu; elle se retourna avec anxiété, la porte s'ouvrit, et elle vit apparaître Fernand avec son uniforme de sous-lieutenant. Ce n'était pas la moitié de ce qu'elle pleurait, mais c'était une portion de sa vie passée qui revenait à elle. Mercédès saisit les mains de Fernand avec un transport que celui-ci prit pour de l'amour, et qui n'était que la joie de n'être plus seule au monde et de revoir enfin un ami après les longues heures de la tristesse solitaire; et puis, il faut le dire, Fernand n'avait jamais été haï, il n'était pas aimé, voilà tout; un autre tenait tout le cœur de Mercédès, cet autre était absent.... avait disparu.... était mort peut-être. A cette dernière idée, Mercédès éclatait en sanglots et se tordait les bras de douleur; mais cette idée, qu'elle repoussait autrefois quand elle lui était suggérée par un autre, lui revenait maintenant toute seule à l'esprit; d'ailleurs, de son côté, le vieux Dantès ne cessait de lui dire: "Notre Edmond est mort, car, s'il n'était pas mort, il nous reviendrait."

Le vieillard mourut, comme je vous l'ai dit: s'il eût vécu, peut-être Mercédès ne fût-elle jamais devenue la femme d'un autre; car il eût été là pour lui reprocher son infidélité. Fernand comprit cela. Quand il connut la mort du vieillard, il revint. Cette fois il était lieutenant. Au premier voyage, il n'avait pas dit à Mercédès un mot d'amour; au second, il lui rappela qu'il l'aimait. Mercédès lui demanda six mois encore pour attendre et pleurer Edmond.

—Au fait, dit l'abbé avec un sourire amer, cela faisait dix-huit mois en tout. Que peut demander davantage l'amant le plus adoré? Puis il murmura ces paroles du poëte anglais: *Frailty, thy name is woman!*

—Six mois après, reprit Caderousse, le mariage eut lieu à l'église des Accoules.

—C'était la même église où elle devait épouser Edmond, murmura le prêtre; il n'y avait que le fiancé de changé, voilà tout.

—Mercédès se maria donc, continua Caderousse, mais quoiqu'aux yeux de tous elle parut calme, elle ne manqua pas moins de s'évanouir en passant devant la Réserve, où dix-huit mois auparavant avaient été célébrées ses fiançailles avec celui qu'elle eût vu qu'elle aimait encore, si elle eût osé regarder au fond de son cœur. Fernand plus heureux, mais non pas plus tranquille, car je le vis à cette époque et il craignait sans cesse le retour d'Edmond, Fernand s'occupa aussitôt de dépayser sa femme et de s'exiler lui-même; il y avait à la fois trop de dangers à craindre et de souvenirs à combattre en restant aux Catalans. Huit jours après la noce, ils partirent.

—Et revîtes-vous Mercédès? demanda le prêtre.

—Oui, au moment de la guerre d'Espagne, à Perpignan, où Fernand l'avait laissée; elle faisait alors l'éducation de son fils. L'abbé tressaillit.

—De son fils? dit-il.

—Oui, répondit Caderousse, du petit Albert.

—Mais pour instruire ce fils, continua l'abbé, elle avait donc reçu de l'éducation elle-même? Il me semblait avoir entendu dire à Edmond que c'était la fille d'un simple pêcheur, belle, mais inculte.

—Oh! dit Caderousse, connaissait-il donc si mal sa propre fiancée! Mercédès eut pu devenir reine, Monsieur, si la couronne se devait poser seulement sur les têtes les plus belles et les plus intelligentes. Sa fortune grandissait déjà, et elle grandissait avec sa fortune. Elle apprenait le dessin, elle apprenait la musique, elle apprenait tout. D'ailleurs, je crois, entre nous, qu'elle ne faisait tout cela que pour se distraire, pour oublier, et qu'elle ne mettait tant de choses dans sa tête que pour combattre ce qu'elle avait dans le cœur. Mais maintenant tout doit être dit, continua Caderousse; la fortune et les honneurs l'ont consolée sans doute. Elle est riche, elle est comtesse, et cependant....

Caderousse s'arrêta.

—Cependant, quoi? demanda l'abbé.

—Cependant, je suis sûr qu'elle n'est pas heureuse, dit Caderousse.

—Et qui vous fait croire?

—Eh bien, quand je me suis trouvé trop malheureux moi-même, j'ai pensé que mes anciens amis m'aideraient en quelque chose. Je me suis présenté chez Danglars, qui ne m'a pas même reçu. J'ai été chez Fernand, qui m'a fait remettre cent francs par son valet de chambre.

—Alors vous ne les vîtes ni l'un ni l'autre?

—Non, mais madame de Morcerf m'a vu, moi.